

l'ordre du jour est le suivant :

Règlement intérieur

Monsieur Fuentes était accompagné de Messieurs Manceau, Laubray, Le Peillet, et de mesdames Zeganadin et Pacaud.

Étaient présentes également Madame Gandier (Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention).

Pour les organisations syndicales étaient présents:

Pascal Thomas, Anne-Gaëlle Deniel, Marie-Laure Danieau, Valérie Géminet et Béatrice Devineau pour **Solidaires Finances**

Publics 85,

Sébastien Lievre, Stéphane Guibert, Didier Loiseau, Anne Reto-Rivière, Aurélien Front et Florent Echampard

Sonia Perraudau pour la CGT

Arnaud Claracq pour la CFDT

Après la lecture des liminaires, Monsieur Fuentes a ouvert l'ordre du jour de cette séance plénière en deuxième convocation.

En effet, la première convocation a été boycottée en intersyndicale (Solidaires, FO, CGT et l'alliance CFDT/CFTC) afin de dénoncer le temps mis pour mettre en place un cadre de fonctionnement aux instances de dialogue social que sont le CSAL et la FS. Cette position commune de l'ensemble des OS a permis d'obtenir que des points supplémentaires soient ajoutés à l'ordre du jour de cette FS.

Le règlement intérieur (RI):

La direction a expliqué la procédure :

- transmission du RI aux OS et convocation de la FS
- puis recueil des propositions en FS avec publication sur Ulysse 85
- pour finir vote du RI en CSAL (1ère convocation le 11 janvier 2024)

M Fuentes s'est engagé à faire remonter à la DG les propositions de modification de RI. Il suivra la décision de la DG vis à vis de ces propositions.

Comme précisé dans notre liminaire, Solidaires a rappelé que le directeur général laisse des marges de manœuvres au DDFiP. Aussi nous espérons que le directeur sera bienveillant vis à vis de ces demandes qui visent à permettre un dialogue social de qualité dans l'intérêt des agents.

Solidaires FiP 85 a indiqué que certains directeurs d'autres départements respecteront ces propositions d'amendements dans le mode de fonctionnement des instances locales.

La direction nous a demandé de voter sur les propositions formulées par Solidaires, la CGT et la CFDT. Vous les trouverez en fichier joint à ce compte rendu.

Les propositions sont affichées sur Ulysse : Les agents / Gestion des agents / Elections / cadre à droite relatif au règlement intérieur

Solidaires, la CGT et la CFDT ont voté POUR.

FO s'est abstenu.

Le directeur ayant donné une suite favorable à la demande de l'intersyndicale, les points suivants ont été abordés dans le cadre des discussions de la Formation Spécialisée.

*** dotation supplémentaire du budget de la FS :**

A titre exceptionnel cette année, un reliquat de crédits au niveau ministériel permet d'augmenter le budget de toutes les FS locales. Pour la Vendée le budget passe de 81 477€ à 86 614€.

L'intersyndicale a proposé à la direction de financer une prestation de ménage approfondi pour tous les sites.

La direction a donné une suite favorable à cette demande pour 2024, du fait du manque de temps pour clôturer le budget.

Aussi, pour clôturer le budget, du petit matériel sera acheté afin de constituer un stock de réserve : souris verticales, roller mouse, ...

Dans les nouvelles fiches proposées par la direction, il y a l'achat de sac à dos pour les brigades et la BCR. Nous avons rappelé l'utilité de cet achat. Pour autant, s'agissant de renouvellement de matériel, la dépense relève du budget de la direction et non de la FS. La direction s'est engagée à nous reproposer rapidement une fiche action indiquant uniquement la partie prise en charge par la FS. Nous avons fait préciser : la direction s'est engagée à financer les dépenses de renouvellement sur son budget de fonctionnement.

*** RADON :**

La direction a indiqué que de nouvelles mesures vont être effectuées à compter du 16 janvier pour une durée de 2 mois dans les bâtiments A, B et C de la cité Travot.

Les premières mesures sur les autres sites ont montré des résultats bien inférieurs au seuil d'alerte et sont valables pendant 10 ans.

La direction a accepté de donner suite à notre demande de mesure sur le site du SGC Yon Vendée puisqu'il n'existait pas lors des premières mesures.

Si les tests pour le bâtiment A ne sont pas probants, la direction agira en urgence, sans attendre les travaux globaux de rénovation par la préfecture de la cité Travot.

Un groupe de travail (GT) aura lieu le 4 avril afin d'analyser les résultats.

*** formation « les gestes qui sauvent »**

Le secrétariat général devait prévoir un marché national sur cette formation qui a pour objectif la formation de 80 % des agents aux gestes qui sauvent.

A ce jour, aucun marché n'a été conclu.

Aussi, la FS locale va proposer sur tous les sites du département en 2024 cette formation par session de 2h et à hauteur de 15 participants. Compte tenu de l'objectif de 80 %, de l'absence dans les services et du coût, cette formation va s'étaler dans le temps.

Mme Gandier reviendra rapidement vers les membres de la Formation Spécialisée afin de détailler la nature de l'offre de formation. *Un GT aura lieu le 16 janvier.*

*** accident du travail :**

un tableau partagé entre les membres de la FS va être mis en place.

Solidaires est intervenu pour insister sur l'importance de détailler le tableau, notamment concernant le lieu exact de l'accident. Ceci est important pour déterminer avec précision l'origine de l'accident et détecter un problème éventuellement récurrent.

*** conférence sur les violences sexistes et sexuelles :**

Les membres de l'intersyndicale se sont félicités du début de la communication de la part de la direction pour la conférence du 6 février.

Ils ont rappelé l'importance de faciliter son accès au plus grand nombre. La direction s'est engagée à accorder une facilité horaire (rajout de temps ou autorisation d'absence) pour permettre aux personnes extérieures à La Roche d'y assister dans les meilleures conditions possibles.

Monsieur Laubray, responsable RH est nommé référent contre les violences sexistes et sexuelles

*** Diagnostic Technique Amiante :**

La direction a informé les OS de sa volonté de mettre en place une signalétique concernant l'amiante. *Un premier GT aura lieu le 29 mars concernant les sites de Challans et Jaurès.*

*** calendrier des prochaines instances de la Formation Spécialisée :**

le directeur a indiqué sa volonté de tenir une instance au 1^{er} trimestre 2024, un autre avant juillet et un dernier pour clore le budget vers octobre

*** Visites de sites en FS :**

L'intersyndical a indiqué sa volonté de réaliser les visites des sites de Fontenay (suite à réaménagement des espaces du Service d'Appui), du site des Sables d'Olonne (suite à l'encapsulage des sols et aux divers problèmes du bâtiment), au CDIF de La Roche (suite aux aménagements liés à la création d'un secteur supplémentaire, aux problématiques de l'accueil, ...)

*** les fiches SST** ont été évoquées : une réparation (barre dans les toilettes) a été réalisée sur le site des Sables, un matériel adapté (tabouret ergonomique) a été fourni à un collègue.

M Fréville va se déplacer au Service d'Appui de Fontenay afin d'analyser les besoins de réaménagement des espaces de travail signalés par fiche.

*** les fiches de signalement** ont été examinées : une agression verbale au SIP de La Roche a donné lieu à un rappel à la loi au contribuable.

Une tentative d'escroquerie avec usurpation d'identité est à l'origine de l'agression verbale d'un agent du SGC Yon Vendée. La direction a fait remonter le signalement de tentative d'escroquerie et s'est tenue à la disposition de l'agent agressé.

Questions diverses :

*** travaux d'étanchéité** sur la toiture des bâtiments de la cité Travot

la direction a indiqué qu'elle avait obtenu un budget de 480 000€ qui peut être mobilisé sur des travaux urgents tel que l'étanchéité et les couvertures des toits.

* un hydrogéologue a été mandaté pour effectuer des tests (d'une durée de 6 mois avec des points d'étape) pour les infiltrations par capillarité à l'**accueil du bâtiment A et au Rez de chaussée du SPF**.

* suite à un nouvel **exercice d'évacuation sur le site de Fontenay**, la direction a indiqué que le dispositif d'évacuation peut être adapté. Il a été évoqué le déplacement éventuel du boîtier vert vers le service dépenses du SGC.

* bien que relevant du SRIAS, la problématique du **restaurant administratif de Challans** a été évoqué. La direction renouvelle son appel d'offre de marché public car la première demande n'a pas abouti. Dans l'attente d'une réponse, une solution temporaire est envisagée par la livraison de repas à réchauffer grâce à un partenariat avec le centre hospitalier.